

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **TASCHEREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement **gratuit**. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

Ordre dans l'aumône, 601.—Chronique de la "Semaine Religieuse", 601.—L'association des familles, 605.—A propos d'indulgences, 607.—Le Comte de Paris et Sainte-Anne de Beaupré, 607.—Listes des Curés de St-François de la Beauce, 608.—Notes sur la paroisse de St-François de la Beauce, 608.—Liste des prêtres originaires de Saint-François de la Beauce, 609.—Le romancier George Ohnet, 609.—Bibliographie, 610.—Petite chronique, 612.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 23	août	—XIV P. Cœur très pur de Marie.
Lundi, 24	"	—S. Barthélémy.
Mardi, 25	"	—S. Louis, roi de France.
Mercredi, 26	"	—S. Zéphirin.
Jeudi, 27	"	—S. Joseph de Calasanz.
Vendredi, 28	"	—S. Augustin.
Samedi, 29	"	—Décollation de S. Jean Bap.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède d'aujourd'hui contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES

Messes basses le dimanche à 6. et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

ORDRE DANS L'AUMONE

On doit secourir les gens de bien avant les méchants pauvres ; les amis de Dieu doivent être préférés aux ennemis dans nos générosités. Il ne faut pas favoriser les méchant, il suffit de les secourir selon leurs pressants besoins.

On doit écouter la voix du sang avant celle de l'amitié, et secourir les parents pauvres avant les étrangers ; c'est un devoir de reconnaissance et de charité. A l'aumône matérielle, il faut ajouter ce qui vaut encore mieux : celle des conseils et des secours de la religion.

L'aumône ne doit favoriser ni la paresse ni l'inconduite. Il faut donc secourir les pauvres invalides avant ceux qui peuvent travailler.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Les actes de folie et de persécution, non seulement se continuent, mais se multiplient en France avec une véritable rage. Evidemment la peur s'empare des tyrans qui l'exploitent depuis quinze ans, et le ralliement des forces catholiques sous le drapeau de l'Union chrétienne les avertit que la fin de leur règne est proche. Quelques faits entre des centaines, vont nous donner une idée de ce qui se passe dans tout pays gouverné par les Juifs et les Maçons.

A Marseille, on a déboulonné la statue de Belzance qui a sauvé cette ville de la peste, pendant qu'à Paris, presque au même moment, on érigeait solennellement une statue à Danton, le fameux inspirateur des massacres de Septembre. On a choisi pour cela une date en harmonie avec les exploits de ce héros : le 14 juillet, jour de sanginaire mémoire. Pour être juste envers Danton, on

aurait dû lui élever, non pas une, mais au moins quatre statues ; aux Carmes où 120 prêtres furent massacrés ; à la Force où plane encore le souvenir de Madame de Lamballe ; à la Salpêtrière, où 35 femmes furent égorgées ; à Bicêtre, où quarante-trois enfants périrent assommés de coups de bûche ou lardés de coups de pique. Voilà pour la folie.

Quant aux actes de persécution contre le clergé, il faudra bientôt l'institution d'un tribunal spécial pour empêcher les procédures de traîner en longueur. Mentionnons aujourd'hui la condamnation du R. P. Sencier, de la Compagnie de Marie, condamné à 25 piastres et aux frais, pour avoir parlé contre l'enseignement neutre dans un sermon de première communion ; M. l'abbé Lemenant, curé de St-Arnoult-des-Bois, condamné à 15 jours de prison, pour avoir dit en chaire que le mariage civil n'était qu'une forme légale de concubinage. Quelques gros messieurs présents au sermon probablement, et qui, tout en tenant au concubinage, n'aiment pas qu'on parle des concubinaires, ont dénoncé le pauvre curé au tribunal, qui s'est empressé naturellement d'instruire l'affaire. Nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire à ce sujet un bout d'article d'un journaliste plutôt radical que clérical : M. F. Sarcocoy :

“ M'est avis que si, en effet, il n'a dit que cela, de quelque façon qu'il l'ait développé ou exprimé, il a dit juste ce qu'il avait à dire et ce qu'on pouvait attendre d'un prêtre,

C'est la pure doctrine catholique.

Eh oui ! pour lui comme pour tous ses collègues en Jésus-Christ, le mariage est un sacrement, et tout couple qui s'unit sans avoir reçu dans les rites consacrés la bénédiction de Dieu, vit en état de concubinage. C'est son droit, et j'ajouterai même que c'est son devoir de parler ainsi.

Il est vrai que le concubinage, quand les conjoints ont passé par la mairie, devient légal ; mais ce n'en est pas moins, à son regard, un concubinage, puisque, à ses yeux, il n'y a de mariage valable que celui où il a mis la main.

Les gens qui vont à la messe, un jour où le prêtre prend le mariage pour texte de son sermon, sont impardonnables de se scandaliser s'il exprime des idées qui sont courantes dans l'Eglise, que l'on retrouve dans tous les livres où est exposée la doctrine catholique, qu'il serait facile de tirer du catéchisme.

Pour sentir leur impertinence, il n'y a qu'à se figurer l'abbé Lemenant disant à ses ouailles :

“ Oui, mes amis, je crois que vous ferez mieux si, voulant vous marier, vous venez me demander la consécration religieuse de votre union. Mais ce n'est après tout qu'une formalité dont il vous est loisible de vous passer. Vous n'en serez pas moins mariés et très bien mariés, sans avoir passé par l'église. Du moment que le maire a prononcé les paroles sacramentelles, vous n'avez plus besoin, à vrai dire, de mon ministère. Vous êtes en règle avec la loi et par conséquent avec Dieu.”

Un prêtre qui parlerait de la sorte épouvanterait les fidèles, et avouez qu'il étonnerait quelque peu les sceptiques. On le tiendrait pour timbré. C'est qu'il ne dirait pas ce qu'il a à dire, ce qu'il doit nécessairement dire, et même ce qu'il est payé pour dire.

Eh ! mon Dieu, oui ! il est payé par l'État pour dire à ses ouailles, qui, hors de l'église, redeviennent des citoyens, que le mariage légal est une des formes du concubinage. L'État, qui lui assure un traitement, ne peut ignorer ses opinions, puisqu'il le paie pour les soutenir ; il paie des professeurs de droit pour en soutenir de toutes contraires.

C'est une de ces antinomies sur lesquelles repose notre état social.”

Ajoutons que c'est vraiment curieux de voir comme tous ces malfaiteurs n'aiment pas qu'on désigne les choses par leur véritable nom.

Des poursuites et des condamnations pour avoir dit la vérité et fait son devoir, personne ne s'y méprend, sont des titres qui font toute la vie la gloire de ceux qui les ont méritées, et que N. S. Jésus-Christ a félicités depuis longtemps en disant : “ Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.” Ces poursuites sont de bon augure. Si elles peuvent se généraliser, elles vont réveiller tant de catholiques qui dorment, et faire comprendre que pas un catholique digne de ce nom, ne peut refuser plus longtemps de faire partie de l'*Union de la France chrétienne*.

On pouvait croire que le général Boulanger avait épuisé la mine des scandales. Rien n'est moins fondé. Sur ce terrain, son intrépidité est sans égale. La femme divorcée avec laquelle il vivait, est morte. Comme cette malheureuse avait eu la grâce de recevoir les derniers sacrements, elle a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Ce qui était son droit. Le général en a profité pour prouver que l'oblivération du sens moral est complète chez lui. Au lieu d'aller cacher sa honte dans quelque coin perdu, il était là en froc et en cravate blanche, portant la plaque de grand offi-

oier de la Légion d'honneur, portant ainsi un véritable défi à la moralité publique. " Il n'est pas bon, dit le *Bien public* de Gand, que de pareils spectacles viennent frapper les regards du peuple et pervertir la conscience publique. C'est de l'immoralité en action ; il ne faut pas la laisser passer sans la flétrir. " Pauvre général ! comme il aime à patauger dans la boue !

Jusqu'au malpropre Zola qui s'apitoie sur les œuvres et les suites de la Révolution :

" *Jamais la vie n'a semblé plus lourde à porter.* Après les grandes secousses sociales, on a souvent constaté ce dégoût de vivre, ce besoin du sommeil de la terre. C'est un vent mauvais dont le souffle charrie la mort. L'épidémie du suicide se déclare comme une peste venue on ne sait d'où. Jamais la contagion de la mort ne paraît avoir fait tant de victimes."

" *On s'en va en masse, de dégoût,* avec le seul désir du bon sommeil des cimetières, quand le soleil de mai chauffe les tombes. *Et il y a encore le sang des crimes qui éclabousse les rues.* On se tue et l'on est tué. Les uns se frappent par passion de la mort, les autres hurlent de peur sous le couteau des assassins. Tous partent, tous s'en vont sur les dalles de la Morgue. C'est toujours du sang, qu'il coule épouvanté ou qu'il s'étale dans la joie d'être libre. Paris en garde les traces noires. "

Oui, on se suicide, parce trop de malfaiteurs littéraires comme lui, ont fait naître l'impiété bestiale dans les rangs du peuple, et enlevé à de pauvres malheureux le seul bien qu'ils possédaient : la Foi qui sauve et l'Espérance qui relève.

Nous parlions tout à l'heure de la néfaste influence de la franc-maçonnerie en France. Mêmes résultats en Italie, pour la même cause. Citons pour le prouver, le *Giornale di Roma*, journal hostile au pouvoir temporel :

" Sous la direction du Grand-Orient, c'est-à-dire d'Adriano Lemmi, nous avons vu la Franc-Maçonnerie prendre sous son patronage des hommes, des choses et des institutions entachés de honte et de crime. Les actes les plus immondes ont été approuvés, sanctionnés, applaudis ; le sanctuaire domestique a été violé ; la foi conjugale trahie ; l'indissolubilité du mariage foulée aux pieds ; la polygamie et la polyandrie, érigées en systèmes de vie dignes de la civilisation, ont été approuvées par les rites maçonniques. C'est là une singulière manière de propager la morale !

“ Quant aux progrès réalisés en matière de bienfaisance publique, il suffit d'aller se renseigner auprès du premier pauvre, du premier malade venu. Les lois communales et provinciales, la réforme des œuvres pies, la loi pour Rome avec les clauses relatives à la mainmise de l'Etat sur les biens des congrégations, des confréries : toutes ces mesures voulues, imposées, étudiées et préparées par de bons maçons, ont déjà porté leurs malheureux fruits. Les malades sont repoussés des hôpitaux et ne trouvent plus les secours qui leur étaient assurés au temps des congrégations et des confréries. Les pauvres qui ont faim ne reçoivent plus le morceau de pain qui leur est nécessaire. Les jeunes filles ne reçoivent plus la petite dot qui, jadis, grâce à certaines fondations, leur permettait de se marier en leur donnant une “ entrée en ménage ” ; elles sont ainsi encouragées à se livrer à cette vie libre et émancipée que, conformément à la morale maçonnique, Crispi a exaltée et protégée, et dont son supérieur hiérarchique, Adriano Lemmi, s'est fait l'apôtre. Y a-t-il lieu, maintenant, de s'étonner si un chœur d'imprécations s'élève partout en Italie contre la Franc-Maçonnerie, auteur responsable de tant de misères ? Y a-t-il lieu de s'étonner de la marée d'impopularité qui est en voie de la submerger ? Nous ne le croyons pas ?

Terminons par une citation de Taine sur l'action du Christianisme :

“ Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'appui du Christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal militaire et chevaleresque, aucune code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas fonds, et le vieil Evangile, quelle que soit son enveloppe, présente aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. ”

Autrefois, du moins, ce monsieur disait ne pas croire en Dieu

L'Association des familles.

Nos lecteurs se rappellent sans doute, qu'à la date du 11 avril dernier, nous avons parlé assez longuement de “ l'Association des familles, ” qui prend de nouveaux développements tous les jours

Pour ne pas nous répéter, nous référons donc au numéro trente-deux de la *Semaine Religieuse*, tous ceux qui tiennent à connaître l'historique, les avantages et le mode de fondation de cette association.

Déjà elle fonctionne dans un certain nombre de nos paroisses, et avant longtemps cette œuvre, dont on ne saurait exagérer l'excellence, sera établie partout.

Un religieux de Québec vient d'être nommé *Promoteur général*. Les promoteurs généraux sont chargés de publier les livres et les images de l'œuvre, dans leur contrée, de composer le bulletin annuel et de tenir le registre général des paroisses associées. Nous aurons sous peu un promoteur diocésain, nommé par S. E. le cardinal Taschereau. Les promoteurs diocésains sont chargés de faire appel au zèle du clergé et de tenir le registre des paroisses associées dans le diocèse. La *Semaine Religieuse* de Québec sera à l'usage du promoteur diocésain, chaque fois que besoin en sera.

Le clergé, suivant le cas, pourra donc s'adresser au promoteur général, qui réside au presbytère de Saint-Sauveur de Québec, et au promoteur diocésain qui sera nommé.

Pour l'information de ceux qui désirent correspondre avec le fondateur de l'œuvre, le R. P. Francoz, ce dernier réside à Lyon, 10 rue Ste Hélène.

Les images de l'Association sont actuellement en vente chez M. Careau, coin des rues St Joseph et Caron, Saint-Roch, ainsi que chez les demoiselles Vaillancourt et Castonguay, rue St-Valier, St-Sauveur de Québec. Dans quelques semaines, ces images seront en vente chez tous les libraires de Québec.

Pour donner une idée de l'extension progressive de "l'Association des familles," cette œuvre comptait en France, en 1865 : 50 paroisses et 10,000 familles; en 1875 : 250 paroisses et 50,000 familles; en 1888 : 675 paroisses et 297,000 familles; en 1890 : 775 paroisses et 330,000 familles.

Nous croyons bon de rappeler que l'Association s'établit dans chaque famille en particulier par l'installation de l'image de la Sainte-Famille, et que la pratique essentielle pour gagner les indulgences, consiste à faire chaque jour en famille au moins la prière du soir devant cette image, et à terminer la prière par l'invocation : " O Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous."

A propos d'indulgences

On voit quelque fois la prière : *O miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel*, figuror sur les souvenirs mortuaires avec l'indication d'un certain nombre de jours d'indulgences. Cette prière est sans doute excellente ; il est louable de la réciter fréquemment, mais il n'est pas permis de l'imprimer avec l'indication d'indulgences qui lui sont faussement attribuées. Les souvenirs mortuaires qui portent cette prière, comme étant indulgenciée, tombent sous la loi de l'Index et doivent être détruits.

Des invocations qui peuvent être employées aussi bien et dont les indulgences sont certainement authentiques, sont les suivantes :

“ Mon Jésus, miséricorde ! ” (100 jours, par décret du 24 sept. 1846).

“ Doux cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus. ” (300 jours, par décret du 26 nov. 1876).

“ Doux cœur de Marie, soyez mon salut. ” (300 jours, par décret du 30 septembre 1852).

Le Comte de Paris et Sainte-Anne de Beaupré

Le R. P. Debougnie, supérieur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, a reçu du Comte de Paris la lettre suivante.

Stowe House, Buckingham, 4 juil, 1891.

Mon Révérend Père.

“ Je puis enfin vous envoyer, pour le sanctuaire de Beaupré, le souvenir que je vous ai promis, dans ma visite du 29 septembre 1890. Il a fallu du temps pour faire exécuter, par un artiste parisien, ce bas relief en argent ciselé. Il représente mon aïeul saint Louis offrant son sceptre à sainte Anne. Je suis heureux de pouvoir me rattacher à la mémoire de mon saint encêtre, pour présenter un hommage de ma dévotion à Celle que les pieux Canadiens viennent en foule invoquer sur les rives du St-Laurent. ”

“ Je suis heureux aussi de trouver cette occasion de me recommander à vos bonnes prières en me disant

Votre affectionné

PHILIPPE, comte de Paris. ”

Ce magnifique bas relief est fixé dans un fort beau cadre de cuivre doré portant cette inscription :

“ Offert par le Comte de Paris à l'église de Ste-Anne de Beaupré,

“ en souvenir de sa visite le 29 octobre 1890. ”

Au bas du cadre brille un émail aux armes du prince, “ trois fleurs de lys sur fond d'azur. ”

Liste des Curés de St-François de la Beauce

- 1o Rvd. Joan Marie Verreau. (1766-1783).
- 2o Rvd. Joseph Maurice Jean. (1783-1785).
- 3o Rvd. Antoine Lamothe. (1785-1810).
- 4o Rvd. J. B. Paquien. (1810-1813). (1)
- 5o Rvd. Joseph Bélanger. (oct. 1813-déc. 1813). (2)
- 6o Rvd. J. Olivier Chèvrefils. (1814-1816).
- 7o Rvd. Chs. Jos. Primeau. (1816-1826).
- 8o Rvd. Toussaint Victor Papineau. (1826-1828).
- 9o Rvd. Bernard B. Decoigne. (1828-1829). (3)
- 10o Rvd. F. X. Ed. P. Leduc. (1829-1830);
- 11o Rvd. L. A. Montminy. (1830-1837). (4)
- 12o Rvd. Ed. Montminy. (1837-1843). (5)
- 13o Rvd. Ls. Ed. Bois. (1843-1848). (6)
- 14o Rvd. Jos. Arsène, Mayrand. (1848-1849).
- 15o Rvd. J. A. Côté. (1849-1852). (7)
- 16o Rvd. F. X. Tessier. (1852-1886). (8)
- 17o Rvd. Benjamin Demers. (1886.....). (9)

Notes sur la paroisse de St-François de la Beauce

Une nouvelle monographie vient de voir le jour. Elle a pour titre : *Notes sur la paroisse de St-François de la Beauce*. L'auteur

(1) Il a été le premier curé résident à S. François. Avant cette époque, S.-Joseph et S.-François étaient desservis par le même curé qui résidait à S.-Joseph. De 1737 à 1766, la Beauce a été généralement desservie par des missionnaires récollets.

(2) C'est encore le seul prêtre inhumé dans l'église de S.-François.

(3) Il était curé de St-Joseph et chargé en même temps de la desserte de S.-François.

(4) C'est à lui que revient l'honneur d'avoir jeté les bases de la belle paroisse de St-George de Beauce. D'après la tradition, la première messe y fut dite en 1632 dans la maison appartenant aujourd'hui à Napoléon Rodrigue.

(5) C'est sous son administration que la paroisse de St-Georges fut séparée de St-François, au commencement de 1841.

(6) M. l'abbé Bois, mort à Maskinongé en 1889, a été dans la Beauce un apôtre de la colonisation.

(7) Il vit encore, retiré à l'hospice de Lévis.

(8) Lorsqu'il démissionna, St.-François comptait 3974 âmes, comprenant 619 familles dont 439 vivaient de la culture de la terre. Décédé en 1889, il a été inhumé dans l'église de Beauport, sa paroisse natale.

(9) M. l'abbé Demers est l'auteur d'un opuscule intitulé : notes sur la paroisse de St-François de la Beauce, dans lequel nous avons puisé les renseignements ci-dessus.

de cette intéressante histoire paroissiale est le titulaire actuel de St-François, M. l'abbé Benjamin Demers.

Cette monographie nous fait assister au merveilleux développement de cette immense paroisse, qui compte aujourd'hui 4,000 âmes ; dont le premier curé résident fut nommé en 1810 ; et qui n'a été érigée canoniquement qu'en 1835. Les faits qu'elle relate font l'éloge des différents curés qui se sont succédés dans cette paroisse, et nous les montrent travaillant sans relâche à promouvoir le bien spirituel et temporel de leurs ouailles. Quand chacune de nos paroisses aura son histoire, la défense du clergé canadien sera facile à faire.

Nos félicitations à M. le curé de St-François de la Beauce, et nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

Liste des prêtres originaires de Saint-François de la Beauce.

1o. M. l'abbé François Boucher, né le 12 mars 1803 ; ordonné le 16 août 1829, à la Rivière Rouge ; missionnaire à Manitoba jusqu'en 1833 ; curé de l'Ange-Gardien et desservant des postes de Mingan et de Chicoutimi jusqu'en 1844, époque à laquelle il devint curé de S. Ambroise et desservant du village des Hurons, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1880.

2o M. l'abbé Charles Bourque, né le 13 janvier 1847, et actuellement curé des SS. Anges de la Beauce.

3o M. l'abbé Augustin Duval, né le 30 mars 1841, et actuellement curé de S. Donat (Rimouski).

LE ROMANCIER GEORGE OHNET

“ Le dernier amour, ” tel est le titre d'un roman de George Ohnet, paru d'abord dans le *Figaro*, et publié ensuite en volume.

Le sujet est celui-ci : Le comte Armand devient épris d'une jeune orpheline, sa cousine germaine, et jure qu'il se brûlera la cervelle si elle se marie ou si elle part pour l'Amérique. Alors, son épouse, la comtesse Fontenay, pour ne pas être un obstacle à son bonheur, avale une dose de poison, adresse ses dernières exhortations au comte et à la cousine Lucie tombés à ses genoux, les bénit solennellement et meurt. Le roman finit ainsi : “ La jeune fille poussa un douloureux soupir, fit le signe de la croix et, sans une parole, alla s'agenouiller à côté d'Armand. Un rayon de soleil, entrant par la croisée, vint éclairer le front de la morte et il

serabla au marquis que du fond de ce dernier sommeil, oile venait de sourire. Sans doute son âme, planant au-dessus de ceux qu'elle avait aimés sur la terre, se réjouissait d'avoir si bien su, à l'heure où Armand s'abandonnait, faire revenir Lucie pour lui rendre l'es-péra- ce ! "

Analysons cette production, qui est une des meilleures d'Ohnet et de celles que nous servent les auteurs en vogue. Le début de l'intrigue est un amour criminel, et le dénouement est un suicide que l'on représente comme un acte héroïque. Pour comble d'im-moralité, la comtesse donne sa bénédiction à ses meurtriers, dit à son mari : il ne faut pas désespérer de l'avenir, un ange est là qui te consolera, " et ajoute en s'adressant à la cousine, " remplace-moi auprès de lui et veille sur son bonheur. Sans contenir les grossièretés à la mode, tout cela est exprimé dans la langue du roman, ce qui n'est pas peu dire.

" Les Batailles de la vie " par le même auteur, valent encore moins et renferment des pages détestables. Il est donc incontes-table que le romancier George Ohnet, sans être obscène ou porno-graphie, doit être rangé parmi les romanciers immoraux.

BIBLIOGRAPHIES

Samuel de Champlain, histoire de sa vie et de ses voyages.

Notre histoire nationale s'enrichit tous les jours. Après la mo-nographie dont nous venons de dire un mot, nous sommes heureux d'annoncer la publication d'un autre ouvrage très précieux, inti-tulé : " Samuel de Champlain, histoire de sa vie et de ses voyages." Il a pour auteur celui qui nous a donné tout récem-ment " la Nouvelle France, de Cartier à Champlain, " M. N.-E. Dionne. Évidemment notre ami vit plus avec les hommes du passé que du présent. Ce n'est pas nous qui lui en fa-rons un re-proche. Il se rend utile, et les heures consacrées à ces travaux ne sont probablement pas les moins agréables de ses journées.

La publication d'une vie complète de Samuel de Champlain comble une lacune importante, puisque nous n'avions encore pour tout partage qu'une *notice biographique*, bien faite, il est vrai, mais ne faisant qu'effleurer les traits les plus saillants de cette belle figure.

Elle vient en temps opportun, au moment où l'on est en frais de ressusciter la mémoire de l'illustre fondateur de Québec, et do lui élever un monument digne du père et des enfants. Il importe

plus que jamais de connaître les moindres détails de la carrière de ce héros chrétien disant que "ni la prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête des pays ne sont rien en comparaison du salut des âmes, et que la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume." Il importe de mettre sous les yeux de notre population les vertus et les qualités du Père de la Nouvelle-France, sa moralité, sa foi profonde, sa justice et son détachement des biens terrestres. Cette vie chrétienne sera pour tous un enseignement et un sujet d'édification, et pour beaucoup un reproche amer.

Le fondateur de Québec a aimé avant et par-dessus tout la Religion et la Patrie. C'est pourquoi sa mémoire ne cessera de mériter le respect et l'admiration. Il n'a cherché que l'extension du royaume de Jésus-Christ, et la gloire lui a été donnée par surcroît. Plaise à Dieu qu'il ait plus d'imitateurs parmi ceux qui président à nos destinées !

Desclée, Lefebvre et Cie, Editeurs Pontificaux. Tournai (Belgique).—
Nouvelle édition du BREVIAIRE ROMAIN. 2 volumes in-18.

Quel serait le Bréviaire de vos rêves ?

Il devrait être beau comme tout ce qui est consacré au service de Dieu. Les caractères en seraient élégants, nets et de la forme qu'affectionnaient les hommes du moyen âge, nos modèles dans toutes les choses du culte divin. De belles gravures diraient aux yeux ce que le texte dit à l'âme. La couverture solide et légère recevrait des ornements qui annonceraient ceux du livre. Si avec cela les Offices étaient bien disposés, les renvois peu nombreux, le texte soigneusement collationné et approuvé par les autorités compétentes, que faudrait-il désirer encore ?

Ce sont là les caractères qui distinguent chacun des Bréviaires édités par la Société S. Jean l'Évangéliste ; aussi fait-elle école, et s'efforce-t-on de l'imiter partout, sans pouvoir atteindre la perfection qu'elle a saisie du premier coup. Ne désirez-vous rien de plus ?

On trouve que les Offices nouveaux s'ajoutant aux Offices anciens, le Bréviaire, même divisé en quatre parties, devient épais et pesant. Mais comment l'alléger sans perdre d'un côté ce que l'on gagnerait de l'autre ? Ou le caractère serait plus petit, ou les renvois plus fréquents.

La Société S. Jean l'Évangéliste à Tournai a résolu le problème sans tomber ni dans l'un ni dans l'autre de ces inconvénients. Elle s'est fait fabriquer un papier assez opaque, pour que les

caractères ne transparent aucunement, et assez mince, quoique très solide, pour que deux parties puissent être renfermées dans un seul volume, sans que ce volume atteigne plus des trois quarts de l'épaisseur du volume correspondant dans l'édition de même format divisée selon les quatre saisons. De là, triple avantage : légèreté, commodité et économie. Légèreté à la main, commodité en voyage, très appréciable à l'époque des vacances, économie de la moitié des reliures. Voyez-le par vous-même, et vous avouerez que c'est une merveille.

Relié en Chagrin noir, tranche dorée.

Le prix du Propre du Diocèse en plus.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de S. Joseph de Lévis, le 25; à l'asile de S. Brigitte, le 27; au couvent de S. Sauveur, le 29.

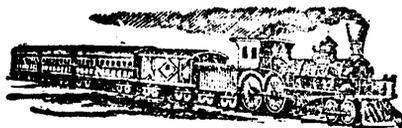
Le Rév. James Mac-Mahon, curé de Saint-André, à New-York, vient de faire à l'Université de Washington le plus riche don qu'elle ait encore reçu. Ce don consiste en une propriété évaluée à plus de 500,000 dollars (2,500,000 francs). Le prix doit en être affecté à la fondation d'une Faculté de philosophie, c'est-à-dire d'une Faculté de lettres et de sciences. La Faculté de théologie avait été fondée à l'aide d'un don de 450,000 dollars fait par Mlle Colwell, et d'un autre de 100,000 dollars fait par M. Eugène Kelly. Le Rév. Mac-Mahon est un ancien élève du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Léon XIII a nommé Mgr Segna secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et Mgr Ajuti secrétaire de la Propagande pour les affaires orientales. Mgr Locatelli est nommé auditeur, et Mgr Morosini secrétaire de la nonciature de Paris.

La consultation parue dans le numéro 49 était empruntée au *Propagateur*.

M. Antoine Langlois a cessé d'être l'agent de la *Semaine Religieuse de Québec*.

M. l'abbé J. Quévillon est décédé à l'âge de 86 ans. La plus grande partie de sa carrière s'est écoulée dans l'exercice du ministère aux États-Unis.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ÉTATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Schiedmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme) est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de PIANOS carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLEY, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co..... De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡VIGNOBLES CANADIENS≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Cîaret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.